

Rapport de jury d'admission  
Concours externe  
Ingénieur d'études, de recherche et de formation  
Branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage)  
Emploi type : Chargé(e) d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie

Session 2019

## 1. Nature de l'épreuve d'admission

Il s'agit d'une « *Audition par le jury des candidats admissibles, portant, d'une part, sur leurs connaissances générales et, d'autre part, sur leurs connaissances techniques, et le cas échéant, administratives relevant de l'emploi type correspondant aux emplois mis au concours. Pour conduire cette audition, qui débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle d'une durée maximale de 5 minutes, le jury dispose d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation établis par le candidat conformément au modèle disponible sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions* ».

Durée : 30 minutes, dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat. Coefficient 5

## 2. Réunion préparatoire du jury

Les auditions ont été précédées d'une réunion préparatoire destinée à harmoniser le fonctionnement du jury. Le Président y a réaffirmé l'égalité de traitement entre les candidats et l'impartialité du jury.

Cette réunion avait pour objectifs :

- de préciser les principaux critères sur lesquels l'évaluation des candidats pouvait se fonder conformément à l'arrêté définissant la nature de l'audition ;
- de répartir entre les membres du jury les domaines de questionnements ;
- de réaliser un sous-barème sur chacune des parties de la grille d'évaluation.

Ces parties étant :

- Le contenu et la forme de l'exposé
- Le parcours et l'expérience professionnelle du candidat
- L'adéquation à l'emploi-type et à la fiche de poste

Il a été rappelé que les candidats disposaient de 5 minutes maximum et qu'il convenait d'arrêter ceux d'entre eux qui dépasseraient le temps imparti. Mais si l'exposé était plus court, il a été décidé de poursuivre l'audition par des questions, dès la fin de l'exposé.

Le jury disposait d'une part, de la fiche de l'emploi type REFERENS J2A41 (Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie) et d'autre part, du profil de poste.

Les compétences attendues portaient principalement sur celles spécifiques à l'ingénierie de formation et à la gestion de projets de formations à distance (pilotage fonctionnel et budgétaire de la conception, outils numériques et méthodes pédagogiques,...).

Il a également été décidé d'évaluer les connaissances générales attendues d'un ingénieur d'études (notions sur la fonction publique, les établissements publics, les marchés publics, notions budgétaires...), et celles sur le CNED.

Le jury a ensuite procédé à une relecture des curriculum vitae et lettres de motivation de chacun des candidats. Le jury a pu constater que ces documents correspondaient aux exigences de l'épreuve d'admission du concours.

### 3. Déroulement de l'épreuve et attentes du jury

Le jury a reçu cinq candidats à l'épreuve d'admission. Les entretiens se sont déroulés dans le respect de la durée exacte de l'épreuve.

Le jury attendait une parfaite maîtrise du temps consacré à l'exposé. Il a eu à interrompre un candidat.

Un exposé clair et synthétique doit mettre les qualités en valeur et manifester la motivation pour le poste. Il est conseillé aux candidats de mettre en avant les compétences qu'ils ont acquises. Il est par ailleurs évident de rappeler qu'annoncer et suivre un plan permet au candidat d'être plus convaincant et au jury de mieux suivre la démonstration du candidat. Attention cependant à ne pas donner le sentiment de réciter un texte appris par cœur.

Sur la seconde partie de l'audition, le jury a constaté une très grande hétérogénéité de niveau entre les candidats. Hétérogénéité qui concerne :

- la capacité d'écoute du jury ;
- l'aptitude à répondre de manière synthétique ;
- la pertinence des réponses.

L'aptitude aux fonctions a été appréciée par quelques mises en situation, en lien avec les activités décrites dans la fiche de poste. Les candidats doivent veiller à convaincre le jury de leur capacité à tenir le poste sur lequel ils se positionnent. À ce titre, ils doivent démontrer leur intérêt pour la structure d'accueil et faire preuve d'un minimum de connaissances sur son mode de fonctionnement, son bilan d'activité, son contrat d'objectif et de performance.

Il est également recommandé aux candidats de faire preuve de curiosité pour l'Administration et la Fonction publique. Les candidats doivent connaître les droits et obligations d'un fonctionnaire et les valeurs du service public.

Le président du jury  
Jean-Christophe ABADIE